

14ème législature

Question N° : 102115	De Mme Cécile Duflot (Non inscrit - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Logement et habitat durable		Ministère attributaire > Cohésion des territoires
Rubrique > logement	Tête d'analyse >immeubles collectifs	Analyse > coopératives d'habitants. décret. publication.
Question publiée au JO le : 24/01/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Cécile Duflot attire l'attention de Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur l'ouverture des sociétés coopératives d'habitants à toutes et tous. La loi prévoit la possibilité de souscrire des parts sociales cessibles par un apport travail (article L. 201-13 du code de la construction et de l'habitation) et indique qu'un décret d'application doit venir préciser ces conditions. Elle lui demande quel est le calendrier prévu par le Gouvernement pour la parution de ce décret qui rendra les sociétés coopératives d'habitants plus accessibles.